

■ **Aufirex S.A.**, à Givisiez, effectuer toutes les activités d'une société fiduciaire, etc. (FOSC du 13.07.2001, p. 5379). Signature collective à deux avec un administrateur est conférée à Andrey Marlise, de Cerniat (FR), à Treyvaux, Bays Jean-Nicolas, de Chavannes-les-Forts, à Chénens, et à Maendly Frédéric, de Fribourg et Vesin, à Corminboeuf.

Journal no 671 du 11.02.2004
(02126198 / CH-217.0.136.176-9)